



**Publication externe de poste vacant**

**50698621**

**Job Posting Title**

Fonctionnaire chargé de la surveillance et du renseignement sur les maladies

**Date de début**

25.11.2019

**End Date**

02.12.2019

**Code de référence**

30005610 - 04

**Désignation de la fonction**

Technical Officer - Surveillance and Disease Intelligence

**Organization**

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le Siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, la capitale de l'Éthiopie.

Le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique) a été officiellement lancé à Addis-Abeba (Éthiopie), le 31 janvier 2017. Le CDC Afrique est la première agence de santé publique continentale en Afrique et aspire à une Afrique plus sûre, plus saine, plus intégrée et plus forte, où les États membres sont capables de répondre efficacement aux épidémies de maladies infectieuses et autres menaces pour la santé publique. La mission de l'agence est de renforcer les capacités des institutions de santé publique d'Afrique à détecter et à répondre rapidement et efficacement aux épidémies et à d'autres problèmes de santé grâce à un réseau intégré de programmes continentaux de préparation, d'intervention, de surveillance, de laboratoire et de recherche.

En vue de la réalisation de sa mission, le CDC Afrique collabore avec les États membres de l'Union africaine, l'OMS et les partenaires travaillant dans les cinq sous-régions géographiques d'Afrique pour renforcer leur capacité dans cinq domaines prioritaires stratégiques : (1) la surveillance de la santé publique et l'information sur les maladies ; (2) la préparation et l'intervention pour les urgences de santé publique ; (3) les systèmes et les réseaux de laboratoire de santé publique ; (4) les systèmes d'information et de technologie pour la santé publique ; et (5) les instituts de recherche en santé publique et les instituts de santé publique. Les principes directeurs qui régissent le CDC Afrique sont, entre autres, le leadership, la gestion, les financements, la main-d'œuvre, les partenariats et l'innovation.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, au renforcement de sa structure organisationnelle et de son expertise. La Commission de l'Union africaine invite les ressortissants de tous les États membres de l'Union à soumettre leurs candidatures au poste de Fonctionnaire chargé de la surveillance et du renseignement sur les maladies.

## Service

Intitulé du poste : Fonctionnaire chargé de la surveillance et du renseignement sur les maladies  
Grade : P2  
Département : CDC Afrique  
Superviseur : Chef de la division chargée de la surveillance et du renseignement sur les maladies  
Lieu d'affectation : Addis-Abeba (Éthiopie)  
Nombre de postes : 1

## Projet

Le Fonctionnaire chargé de la surveillance et du renseignement sur les maladies du CDC Afrique est responsable de divers services d'appui technique dans le domaine de l'épidémiologie des maladies et de la mise en œuvre de programmes de santé publique connexes au service des activités et programmes des centres collaborateurs régionaux (CCR) et des instituts nationaux de santé publique (INSP). Les activités d'assistance technique et de soutien programmatique peuvent inclure l'évaluation épidémiologique, le suivi et la surveillance, la préparation et l'intervention en cas d'épidémies, le développement des capacités du personnel, le renforcement des systèmes d'information, les activités de renforcement des réseaux de laboratoires, de la recherche en santé publique et d'autres systèmes de santé, en conformité avec la vision et le plan stratégique du CDC Afrique et les priorités des CCR.

## Tâches

Le Fonctionnaire chargé de la surveillance et du renseignement sur les maladies doit :

- a) Soutenir les efforts visant à établir une surveillance événementielle qui constitue un mécanisme important d'alerte précoce, d'évaluation des risques, de prédictions de maladies et d'intervention ;
- b) Renforcer la mise en œuvre des systèmes de surveillance existants tels que le programme Surveillance intégrée de la maladie et riposte (SIMR) au sein des États membres et instaurer des liens avec les filières animales, agricoles et environnementales ;
- c) Aider les pays à renforcer les systèmes de surveillance spécifique des maladies prioritaires en Afrique (par exemple, le paludisme, la tuberculose, le VIH et les maladies non transmissibles) ;
- d) Apporter son appui à l'établissement et au renforcement des instituts nationaux de santé publique pour coordonner les systèmes de surveillance avec une approche multisectorielle et veiller à ce que les données relatives à la surveillance éclairent les politiques nationales et les actions de santé publique ;
- e) Faciliter et renforcer les Centres collaborateurs régionaux dans la promotion de la collaboration inter-pays sur le partage et l'utilisation des données relatives à la surveillance, et promouvoir l'engagement des pays dans les réseaux régionaux de surveillance et de laboratoires ;
- f) Renforcer la qualité de la collecte et de la gestion des données ;
- g) Améliorer l'accès du CDC Afrique aux données relatives à la santé grâce à une coordination, une collaboration et une assistance technique ;
- h) Appuyer le renforcement des capacités des instituts nationaux de santé publique en matière d'analyse de données pour une meilleure capacité d'action ;
- i) Sous la direction du chef de commandement des interventions désigné par le CDC Afrique, assurer la prestation de services techniques en appui aux activités d'intervention d'urgence du CDC Afrique, le cas échéant où cette tâche lui serait confiée ;
- j) S'acquitter de tout autre tâche, selon les besoins.

## Exigences

1. Qualifications et expérience professionnelle requises

Le candidat doit être titulaire d'une Licence universitaire en santé publique, épidémiologie, sciences de la santé ou dans tout autre discipline connexe et doit posséder au moins 3-4 ans d'expérience.

Ou

Il doit être titulaire d'un diplôme universitaire de niveau Bac+2 en santé publique, épidémiologie, sciences de la santé ou dans tout autre discipline connexe et doit posséder au moins 5 ans d'expérience en tant que spécialiste.

- Il doit avoir une expérience continue dans le soutien à la mise en œuvre de programmes du secteur public et/ou de la santé publique, notamment des programmes axés sur la prévention et le contrôle des maladies infectieuses, l'épidémiologie et la surveillance de la santé publique, la préparation et l'intervention dans des situations d'urgence, le développement du personnel de santé publique, les systèmes d'information sur la santé ou d'autres activités programmatiques liées à la santé publique. Une expérience professionnelle documentée dans le domaine de la santé publique en Afrique est également préférable.
- Un diplôme d'études supérieures en médecine, sciences de la santé publique ou dans une autre discipline de la santé et un certificat/diplôme en santé publique sont préférables et seraient un atout.

## 2. Connaissances et culture générale

- Une compréhension claire des systèmes de santé sur le continent et une bonne connaissance du fonctionnement des ministères de santé des États membres.
- Des connaissances et une expérience dans le soutien de projets et programmes de santé publique ou dans d'autres domaines du secteur public relevant des ministères et des bailleurs externes.
- Une connaissance des problèmes de santé publique en Afrique, avec 5 ans d'expérience de travail en Afrique.
- Une compréhension approfondie du fonctionnement de l'Union africaine ainsi que sa gestion des relations avec les entités et partenaires des États membres.

## 3. Aptitudes et compétences fonctionnelles requises

### A. Compétences fonctionnelles

- Compétences et expérience techniques dans l'appui aux programmes de santé publique, notamment l'épidémiologie et la surveillance, les systèmes d'information sur la santé et le développement des capacités du personnel dans des domaines y relatifs ;
- Compétent et ingénieux dans la collecte, l'analyse et l'utilisation de données en vue de formuler des recommandations, de prendre des décisions techniques et de les communiquer aussi bien à des techniciens qu'à des profanes ;
- Excellentes compétences en rédaction technique et scientifique, en plus des compétences en rédaction de rapports narratifs et techniques.
- Une connaissance des pratiques et processus de gestion et d'administration généralement utilisés par les programmes de santé publique et d'autres programmes du secteur public.
- Excellentes aptitudes et compétences en matière de relations interpersonnelles permettant de rencontrer et communiquer avec des personnes d'origines diverses.
- Compétences à traduire des informations techniques en plans programmatiques, présentations, notes d'information, rapports, propositions de financement qui s'adressent aussi bien à des techniciens qu'à des profanes ;
- Excellentes compétences avérées en informatique, y compris d'excellentes capacités à utiliser les outils de traitement de texte, les applications de messagerie électronique et Internet ; une expérience dans l'utilisation des applications de bureautique telles que MS Excel, PowerPoint et MS Word.

### Compétences personnelles

- Excellentes compétences en matière d'organisation et de gestion du temps et une capacité éprouvée à respecter des délais très courts et à travailler sous pression.
- De solides aptitudes analytiques et de résolution de problèmes ;
- Compétences avérées à utiliser un langage clair et concis dans les correspondances, y compris l'adaptation du contenu à l'objectif et au public cible dans la rédaction d'exposés et de rapports ;
- Aptitude à travailler dans un environnement multiculturel ;
- Un niveau d'autonomie élevé dans le travail, mais avec un esprit d'équipe développé ;
- Ayant une faculté d'adaptation, patient, ingénieux, résilient et flexible ;
- Capacité d'agir de façon pro-active et être orienté vers la recherche de solutions ;

## 4. Connaissance des langues

La maîtrise d'au moins une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, français, arabe, portugais) est obligatoire. La maîtrise d'une ou plusieurs autres langues de travail serait un atout.

#### 5. Durée du contrat

L'engagement à ce poste se fait sur la base d'un contrat régulier pour une période de 3 ans, dont les 12 premiers mois seront considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est renouvelable pour une période de 2 ans, sous réserve de résultats et de réalisations satisfaisants.

#### 6. Égalité de chances

La Commission de l'Union africaine est un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes, et les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures.

#### 7. Les pays les moins représentés

Les candidats des pays les moins représentés suivants sont encouragés à soumettre leurs candidatures : Algérie, Angola, Cap-Vert, Rép. Centrafricaine, Comores, Congo (RDC), Égypte, Guinée Équatoriale, Érythrée, Eswatini, Ghana, Guinée, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Namibie, République arabe sahraouie démocratique (RASD), Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud et Soudan du Sud

#### 8. Rémunération :

À titre indicatif, le salaire de base pour ce poste est de 31 073,00 \$ EU (P2 Échelon 1) par an. À ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments, tels que l'indemnité de poste (46 % du salaire de base), l'indemnité de logement (26 208,00 \$ EU par an), l'indemnité pour frais d'études (100 % des frais de scolarité et d'autres frais connexes jusqu'à un maximum de 10 000 \$ EU par enfant et par an), pour les fonctionnaires internationaux et de 3 330 \$ EU par enfant et par an, pour les fonctionnaires locaux.

#### Comment soumettre sa candidature

Les dossiers de candidature, qui doivent parvenir à la Commission au plus tard le 25 Novembre 2019 sont à envoyer à l'adresse du Site de recrutement en ligne de la Commission de l'UA <http://www.aucareers.org>.

1. Joindre un curriculum vitae détaillé et à jour, avec la liste de 3 références qui connaissent bien l'expérience professionnelle du candidat. Veuillez fournir les coordonnées (numéros de téléphone, adresse électronique).
2. Une copie du passeport valide.
3. Copies certifiées conformes des diplômes ou certificats universitaires, le cas échéant (au plus 5 documents au format PDF, et ne dépassant pas 1 Mo).
4. Sachez que seuls seront retenus les dossiers de candidature dûment remplis.
5. Seuls les candidats présélectionnés feront l'objet d'une notification.

Les candidatures déposées font l'objet d'une sélection automatisée selon les critères d'évaluation publiés de l'Avis de vacance de poste et sur la base des informations fournies par les candidats. Concernant les exigences de l'Avis de vacance de poste, les candidats doivent fournir des informations complètes et exactes relatives à leurs qualifications, y compris leur formation, leur expérience professionnelle et leurs connaissances linguistiques. Chaque candidat doit garder à l'esprit que tout dépôt de candidatures incomplètes ou incorrectes peut les rendre irrecevables dans le cadre du poste vacant. Une sélection et une évaluation des candidatures seront effectuées en fonction des informations fournies. Une fois déposées, les candidatures ne peuvent pas être modifiées. Les personnes dont la candidature est retenue pour la sélection feront l'objet d'une procédure de vérification des références afin de s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans la candidature.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines

Commission de l'Union africaine

***Type de contrat***

Régulier (Longue durée)

***Taux d'activité***

Temps plein

***Établissement***

Headquarters